

ACTUALITES AGRICOLES

La semaine dernière, 500 tracteurs sont venus manifester à Paris pour protester concernant la situation faite aux agriculteurs. Cela m'a incitée à revenir devant vous pour vous parler d'économie agricole, sujet que l'on aborde peu dans le cadre d'Obseco.

Auparavant, je voudrais actualiser ce dont je vous ai parlé il y a quelques mois : les énergies renouvelables issues de la biomasse. Compte tenu des problèmes dus à la guerre en Ukraine, ces sources d'énergie ont connu de grands développements.

x x x

Commençons par le plus simple : le chauffage au bois. Le prix de ce combustible a augmenté mais il reste cependant intéressant en matière de chauffage. Je n'ai pas de chiffres précis concernant cette évolution mais le succès est tel que les clients se sont précipités pour acheter des chaudières à granulés et ils doivent patienter très longtemps pour obtenir la livraison des matériels qu'ils ont commandés.

x x x

Je vous ai parlé aussi de la production de gaz méthane par fermentation de déchets divers. La chute des approvisionnements en gaz russe vient de renforcer l'intérêt pour ce gaz renouvelable. C'est ainsi que France Gaz vient de proposer que les objectifs de production de biogaz soient doublés pour passer à 20 % de l'approvisionnement en gaz de la France à l'horizon 2030.

Les milieux industriels sont intéressés. C'est ainsi que Total Energies vient de mettre en route, ces derniers jours, la plus grosse unité de méthanisation du pays. Elle se situe près de Pau et est alimentée par les rebuts de l'industrie du maïs. Il est prévu qu'elle puisse alimenter en gaz 14.000 habitants. Mais ceci n'est qu'une première étape car il est envisagé de traiter beaucoup d'autres déchets.

x x x

Vous vous souvenez peut-être aussi que je vous ai parlé de carburants à base d'éthanol. Je rappelle que l'éthanol est de l'alcool éthylique déshydraté obtenu en France à partir de betteraves et de céréales.

On peut l'incorporer à l'essence à raison de 10 % et cela donne le carburant 95 E10 que l'on trouve maintenant dans la plupart des stations service.

Récemment on a développé le carburant 95 E 85 qui comprend, comme son nom l'indique, 85 % d'éthanol.

Compte tenu de l'envolée du prix de l'essence, ce nouveau carburant a connu un énorme succès. En effet, même s'il a augmenté – il est actuellement à environ 1,11 Euros le litre contre 74 centimes début 2022 - il reste financièrement très intéressant.

Mais on ne peut l'utiliser en l'état. Il faut installer sur les moteurs standards un dispositif d'adaptation. On peut mesurer l'engouement pour ce nouveau carburant par le fait qu'au cours de l'année 2022, 85.000 boîtiers de conversion ont été installés soit un toutes les 4 minutes.

On trouve aussi sur le marché des voitures conçues dès la fabrication pour utiliser l'essence à 85 % d'éthanol. Au cours de l'année 2022, ce sont 35.000 véhicules ayant cette adaptation qui ont été mis sur le marché.

Par ailleurs, le nombre de pompes servant ce carburant a augmenté. Sur la France, il y en a actuellement 3.300 et l'on devrait atteindre prochainement le nombre de 3.500.

Le carburant à 85 % d'éthanol représentait, en 2021, 4 % des essences consommées en France. Ce chiffre est passé à 6,5 % en 2022. On pense, sur l'année 2023, atteindre le chiffre de 8 % (on était déjà à 7,5 % en décembre 2022). Il s'agit d'une progression considérable.

x x x

Je crois utile de fournir toutes ces précisions pour permettre de mesurer des tendances économiques qui se déroulent à bas bruit et dont personne ne parle. Qui aurait pu penser par exemple qu'en très peu de temps l'essence contenant 85 % d'éthanol en viendrait à représenter jusqu'à 8 % des essences consommées en France ? Et ce n'est semble-t-il qu'un début.

x x x

Si je m'arrête là, vous allez conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Je suis obligée de doucher cet enthousiasme. Il n'en est rien car l'éthanol incorporé dans les essences va prochainement parvenir non de nos champs mais des plantations de canne à sucre au Brésil. En effet, une coalition de fonctionnaires bruxellois et d'écologistes est en train de tuer la culture de la betterave.

Sous nos climats, les cultures commencent à subir les effets du réchauffement climatique. Autrefois, on avait des hivers avec neige et gel, ce qui permettait d'éliminer une partie de la vermine. Aujourd'hui, en raison d'hiver trop doux, la lutte contre les ravageurs des cultures doit devenir intensive.

En ce qui concerne la betterave, le principal ennemi est le puceron qui donne une maladie que l'on appelle la jaunisse et qui peut anéantir une récolte (sur la campagne 2020, les pertes ont été de 30 à 70 % selon les régions).

Pour lutter, on utilise des pesticides que l'on appelle les néonicotinoïdes. Or ceux-ci sont réputés être nocifs pour l'environnement. Au niveau de l'Union Européenne, ces produits ont été interdits en 2018 mais des dérogations ont été jusque-là obtenues dans l'attente de solutions agronomiques (essentiellement mise au point de variétés de betteraves résistantes aux pucerons).

Cela fait trois ans que des dérogations sont attribuées dans les différents pays européens producteurs de betteraves. Il va encore en être de même cette année sauf pour la France. En effet, chez nous, on lave toujours plus blanc que blanc. Quand on transpose en droit français une directive européenne, on lui ajoute un tas de complications. C'est ainsi que, dans la transcription de la directive sur les néonicotinoïdes, il est prévu que des dérogations ne pourront être obtenues au maximum que pendant trois années. Les agriculteurs allemands ou hollandais n'ont pas une telle limitation ; seuls les producteurs de betteraves français sont impactés et ils risquent de voir une grosse baisse de production cette année. Les producteurs de betteraves sont en train de se décourager et la France va perdre sa place de premier producteur de sucre en Europe.

Pourtant, l'emploi de ces pesticides dans la culture de betteraves s'effectue selon des modalités prudentes. Le produit n'est pas répandu sur les champs. Il est mis en enrobage autour de la graine et se répand dans la plante au fur et à mesure qu'elle pousse, ceci sans déborder sur l'environnement.

De même, on accuse ces produits de tuer les abeilles. Or personne n'a jamais vu des abeilles butiner un champ de betteraves car la betterave ne fait pas de fleurs, tout au moins la première année. Il s'agit en effet d'une plante bisannuelle qui, la première année, pousse des feuilles et des racines et attend la seconde année pour produire des tiges et des graines. Seules les betteraves destinées à la production de semences atteignent ce stade.

Il est impossible de faire comprendre ces données aux écologistes. Ce sont pour la plupart des urbains qui n'ont jamais enfilé une paire de bottes pour aller dans une cour de ferme.

Comme vous le voyez, les soucis d'environnement peuvent avoir des effets catastrophiques. Je pourrais en dire beaucoup sur ce sujet. Les écolos sont en train de tuer l'agriculture française.